

<b>NOVASCREEN</b> <b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE</b>
---

*Les présentes conditions générales sont valables pour toutes nos offres, travaux et livraisons. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre NOVASCREEN et le client, ci-après dénommé « le Client ». Ces conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite donnée par NOVASCREEN.*

#### **Article 1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE SERVICE**

- 1.1 Services principaux : Réalisation vidéo - Production – Post Production – Création de DVD. NOVASCREEN est une société de production audiovisuelle, dont les activités touchent la publicité, les clips vidéos, les films d'entreprises et d'institutions, les programmes télévisuels, et toute autre production audiovisuelle.
- 1.2 Services complémentaires : Grâce à ses partenaires, NOVASCREEN est en mesure de sous-traiter des prestations événementielles, notamment de sonorisation et de pressage de DVD.

#### **Article 2. COMMANDE**

- 2.1 Tout travail commandé, diffusé ou non, entraîne l'obligation de règlement de ce dernier dans son intégralité par le Client. Tout devis établi par NOVASCREEN constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales de vente. La signature du devis par le Client suivie de la mention manuscrite « Bon pour commande » vaut accord du Client sur les prestations mentionnées au devis. Tout devis signé est considéré comme ferme et définitif et ne peut donner lieu à aucune annulation. La signature du devis est constitutive de la passation d'un contrat de vente réputé conclu avec un responsable. Si, en cours de travaux, le Client souhaite ajouter une prestation à sa commande initiale, un nouveau devis sera établi.
- 2.2 La préparation non suivie d'un tournage, commandée par le client et annulée, est également due dans sa totalité.
- 2.3 Est entendu par travail commandé toute production ou prestation sollicitée par le Client auprès de NOVASCREEN ou acceptée par le Client sur proposition de NOVASCREEN. La commande peut s'effectuer par bon de commande, accord écrit ou accord sous forme de courrier électronique.
- 2.4 Toute demande de modification quelconque de la commande originale ne pourra se faire que par écrit. Elle nous autorisera à tracer facturation en complément de l'offre initiale et nous permettra de prolonger, si nécessaire, le délai d'exécution.

#### **Article 3. CONDITIONS FINANCIERES – PAIEMENT**

- 3.1 Tarifs : Nos offres tarifaires, toujours établies hors taxes, sont présentées à titre indicatif. Elles peuvent faire l'objet d'augmentation sans préavis, sous réserve d'acceptation du devis par le Client. Tous nos travaux sont susceptibles de faire l'objet de devis personnalisés. Sauf stipulation contraire, la durée de validité de toute offre est de deux mois.

- 3.2 Acompte : Nous nous réservons le droit de demander règlement d'un acompte au moment de la commande et de subordonner le début d'exécution de nos prestations à son règlement.
- 3.3 Modalités de paiement : Tout ou partie du règlement peut s'effectuer par chèque ou virement bancaire, ou tout autre moyen de paiement préalablement stipulé lors de la signature du devis.
- 3.4 Facturation : Toutes nos factures sont, sauf stipulation contraire expresse, payables sous 30 jours et porteront de plein droit et sans mise en demeure un intérêt au taux de 10 % l'an. En outre, le défaut de règlement de toute facture, après rappel par Accusé de Réception de la part de NOVASCREEN, dans les quinze jours, entraînera une mise en demeure avec injonction de payer. En cas de défaut de règlement de cette dernière mise en demeure, la facture sera transmise au Tribunal de Commerce de Quimper.

#### **Article 4. REALISATION DE LA PRESTATION - DELAI D'EXECUTION**

- 4.1 Nous nous engageons à exécuter nos prestations dans un délai raisonnable. Ce délai pourra être mentionné sur le devis et/ou sur le bon de commande, ou convenu oralement et confirmé par courrier électronique.
- 4.2 Si un délai de livraison est conventionnellement fixé, celui-ci sera automatiquement prolongé dès l'instant où un élément extérieur à notre volonté nous y oblige (modification de la commande initiale par le Client, non réception ou envoi tardif des éléments nécessaires à l'exécution du travail, cas de force majeure, grève, rupture de machines, etc.).

#### **Article 5. LIVRAISON – DROITS D'EXPLOITATION - CESSION**

- 5.1 La livraison des productions (vidéo, visuels, corrections, masters...) peut se faire par email, via le serveur FTP de NOVASCREEN dont les codes seront communiqués au Client, ou au siège de nos activités, ou au siège du Client, ou à tout autre lieu proposé par le Client.
- 5.2 Concernant les livrables, le Client doit spécifier en amont ses desiderata.
- 5.3 Sauf accord écrit contraire, le Client supporte tous les frais (notamment de catering) sur le temps de la prestation (présence sur site). Tout transport de matériel et de personnel et tous frais d'hébergement et de restauration inhérents à la prestation mais hors horaires sur site feront l'objet d'une ligne de facturation mentionnée dès la fourniture du devis.
- 5.4 Sauf mention contraire clairement stipulée lors de la commande et validée par le contrat et/ou le devis, les droits d'exploitation des productions fournies par NOVASCREEN se limitent à l'utilisation prévue lors de la commande. En aucun cas, sauf mention contraire, la fourniture d'une vidéo (rushes ou fichier monté) ne confère le droit au Client de l'exploiter sans autorisation d'NOVASCREEN et du réalisateur, en dehors du cadre défini lors de la commande ; de la même manière, le Client ne pourra utiliser les images à d'autres fins ou les faire monter ou remonter par des tiers, sans autorisation d'NOVASCREEN et du réalisateur, et signature d'un contrat de Cession de Droits Audiovisuels, se référant au barème national en vigueur.
- 5.5 An Tour Tan Web Média et le réalisateur demeurent propriétaires des droits des captations réalisées, sauf signature d'un contrat de Cession de Droits Audiovisuels, se référant au barème national en vigueur. A ce titre, An Tour Tan

Web Média se réserve le droit d'exploiter chacune de ses captations à des fins promotionnelles (extraits, bandes démos...) sur tout support, et notamment sur son site internet, ou de céder/vendre lesdites images à des tiers (télévisions, producteurs, etc.), en accord avec les différentes parties et selon la législation en vigueur.

5.6 An Tour Tan Web Média se réserve le droit de signer chacune de ses productions, sous forme d'incrustation vidéo, en général à la fin de celles-ci, comme l'autorise la loi régissant les règles du droit d'auteur.

## **Article 6. CAS PARTICULIER**

6.1 Si le Client met du matériel à notre disposition, celui-ci doit être livré franco, dûment emballé, au siège de nos activités.

6.2 Toute exigence particulière du Client doit être communiquée lors de la demande de prix, faute de quoi notre offre initiale ne restera plus valable et pourra être unilatéralement adaptée.

## **Article 7. RECLAMATION**

7.1 Toute réclamation quelconque doit être introduite par écrit recommandé, au plus tard dans un délai de quinze jours à compter de la livraison des éléments. Tout défaut qui serait relevé sur une partie de la livraison n'autorisera pas le Client à refuser l'intégralité de celle-ci, notre responsabilité étant limitée à la reprise et au remplacement des éléments non conformes.

## **Article 8. CESSION ET SOUS-TRAITANCE DU CONTRAT**

8.1 Si, pour quelque raison que ce soit, NOVASCREEEN n'était pas ou plus en mesure d'assurer la livraison de la commande du Client, il pourra être décidé de céder ou de sous-traiter tout ou partie de la prestation. NOVASCREEEN s'engage à en informer le Client.

8.2 Dans le cas de sous-traitance usuelle auprès de divers prestataires (loueurs de matériel, réalisateurs, techniciens, etc.), il est entendu que la production reste sous la responsabilité finale de NOVASCREEEN et engage sa responsabilité vis-à-vis du Client.

## **Article 9. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES**

9.1 Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles de faire l'objet de modifications. NOVASCREEEN s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.

## **Article 10. DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT – LITIGES**

10.1 Les présentes conditions générales de vente sont établies en Français et sont applicables en France et dans le monde entier.

10.2 Clause d'attribution de compétence territoriale. Toute contestation quelconque sera en outre de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Quimper.